



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
28 mars 2026**

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 064-216400358-20260328-DCM202607-DE



Nombre de Conseillers : 19 **L'an deux mille vingt-six, le 28 mars, le Conseil Municipal**
Présents : 18 **dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire publique, à la Mairie, salle du**
Votants : 19 **Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Turek, doyen.**
Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2026

Etaient présents : Monsieur FOURQUET Guillaume, Monsieur GUERIN Philippe, Madame DUBECQ Anne-Sophie, Monsieur COUFFINHAL Jean-Paul, Madame LESNE Delphine, Monsieur TUREK Gerhard, Monsieur BOITEUX Gauthier, Madame CHARRIN Isabelle, Madame MARTIN Paola, Madame MARCEROU Lénéaïc, Monsieur ALBENTOSA Jean-Louis, Monsieur BARNECHE Jokin, Madame MILLET Anne-Charlotte, Madame MULLER Cécile, Monsieur ARLA Beñat, Madame BELASCAIN Aurelie, Monsieur DESCAMPS Didier, Madame RIBEIRO Diane.

Excusés : Monsieur LINGRAND Bernard (donne pouvoir à Monsieur GUERIN Philippe).

Secrétaire de séance : Monsieur BARNECHE Jokin

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

DCM 2026-07 : ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 19

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 2 blancs, 1 nul

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 16

Majorité absolue : 9

Ont obtenu :

– Liste de Monsieur Philippe GUERIN, 16 (seize) voix

– La liste de Monsieur Philippe GUERIN ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : Monsieur GUERIN Philippe, Madame DUBECQ Anne-Sophie, Monsieur COUFFINHAL Jean-Paul, Madame LESNE Delphine, Monsieur TUREK Gerhard.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Arbonne, le 28/03/2026

**Monsieur le Maire
Guillaume FOURQUET**

